



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 10 décembre 2024 à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Sainte-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères : Nathalie Thauvette
Marcelina Jugureau

MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Claude-Marc Raymond
Réal Langlais

formant quorum sous la présidence du maire M. Christian Ouellette

Sont également présents : M. Jean-François Messier, directeur général
M^e Luc Drouin, greffier
M^{me} Tania Tremblay, trésorière

Est absent :

M. le conseiller : Jean-Michel Pepin

ORDRE DU JOUR

1. Introduction
2. Ouverture de la séance et constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget 2025
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
6. Période de questions - Personnes dans la salle
7. Période de questions - Internauts
8. Levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Christian Ouellette constate l'absence du conseiller Jean-Michel Pepin et la présence des conseillers municipaux qui participent physiquement à la présente séance extraordinaire du conseil municipal.

Monsieur le maire Christian Ouellette constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

2024-12-532

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

2024-12-533

ADOPTION DU BUDGET 2025

Monsieur le Maire présente les faits saillants des prévisions budgétaires pour l'année 2025.

CONSIDÉRANT la présentation préalable faite par Monsieur le Maire de telles prévisions, l'étude et l'analyse rigoureuses qui en ont été faites par les membres du conseil municipal en comités de travail.

Il est proposé par M^{me} Marcelina Jugureau et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2025 telles que présentées, indiquant des revenus et des dépenses de fonctionnement de 22 677 250 \$.

Il est de plus résolu de requérir du Service de la trésorerie la distribution d'un document explicatif de telles prévisions budgétaires, à chaque adresse civique sur le territoire de la ville de Delson, dans le respect des dispositions contenues à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C 19).

2024-12-534

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT la présentation faite par Monsieur le Maire séance tenante de même que celle faite préalablement aux membres du conseil municipal du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 ainsi que l'annexe prévoyant leur mode de financement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude-Marc Raymond et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 tel que présenté et déposé à cette séance du conseil, lequel prévoit des dépenses d'immobilisations pour l'année 2025 de 17 146 330 \$, pour l'année 2026 de 21 543 310 \$ et pour l'année 2027 de 24 937 500 \$ pour un total de 63 627 140 \$.

Il est de plus résolu de requérir du Service de la trésorerie la distribution d'un document explicatif de telles prévisions budgétaires, à chaque adresse civique sur le territoire de la ville de Delson, dans le respect des dispositions contenues à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C 19).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Aucune question.

PÉRIODE DE QUESTIONS - INTERNAUTES

Aucune question n'a été reçue.

2024-12-535

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Luc Drouin, greffier